



## **Assemblée générale**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/503  
16 octobre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante et unième session  
Point 133 de l'ordre du jour

FINANCEMENT DE LA MISSION D'OBSERVATION DES NATIONS UNIES EN GÉORGIE

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Igor V. GOUMENNY (Ukraine)

I. INTRODUCTION

1. À sa 3e séance plénière, le 20 septembre 1996, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante et unième session la question intitulée "Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie" et de la renvoyer à la Cinquième Commission.
2. La Cinquième Commission a examiné ce point à ses 4e et 6e séances, les 8 et 11 octobre 1996. Les déclarations et observations faites au cours de l'examen de cette question par la Commission sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.5/51/SR.4 et 6).
3. Pour l'examen de ce point, la Commission était saisie du rapport du Secrétaire général sur le financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (A/50/731/Add.2) et du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/51/448).

II. EXAMEN DU PROJET DE DÉCISION A/C.5/51/L.2

4. À la 6e séance, le 11 octobre 1996, le représentant de l'Arménie a présenté un projet de décision intitulé "Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie" (A/C.5/51/L.2), qui avait été soumis à l'issue de consultations officielles.
5. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision A/C.5/51/L.2 sans le mettre aux voix (voir par. 6).

III. RECOMMANDATION DE LA CINQUIÈME COMMISSION

6. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Financement de la Mission d'observation  
des Nations Unies en Géorgie

L'Assemblée générale, ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur le financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie<sup>1</sup> et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>2</sup>,

a) Décide qu'il sera déduit des charges à répartir ultérieurement entre les États Membres qui se sont acquittés de leurs obligations financières à l'égard de la Mission d'observation leurs parts respectives du solde inutilisé d'un montant brut de 1 970 718 dollars des États-Unis (soit un montant net de 1 718 168 dollars des États-Unis) pour la période allant du 16 mai 1995 au 12 janvier 1996;

b) Décide également qu'il sera déduit du montant des engagements non réglés par les États Membres qui ne se sont pas acquittés de leurs obligations financières à l'égard de la Mission d'observation leurs parts respectives du solde inutilisé d'un montant brut de 1 970 718 dollars (soit un montant net de 1 718 168 dollars) se rapportant à la période allant du 16 mai 1995 au 12 janvier 1996.

-----

---

<sup>1</sup> A/50/731/Add.2.

<sup>2</sup> A/51/448.